

Conseil métropolitain du 5 avril 2019 :

## **Damien Castelain rappelle Ilévia à ses obligations**

### **et met en demeure Keolis de résoudre les dysfonctionnements sans délais.**

Suite à la mise en place du nouveau réseau de transport, le 28 janvier 2019, les élus métropolitains ont constaté des retards, des courses annulées, et le non-respect des horaires annoncés. Le Président de la MEL a fixé 3 priorités à son délégataire :

- **fiabiliser l'information transmise au voyageurs** et tenant compte des travaux de voiries très nombreux sur la Métropole
- **résoudre sans délais la desserte des établissements scolaires**
- **résorber au plus vite les retards** constatés

Malgré les ajustements d'horaires et de fréquence déjà prévus, Damien Castelain a écrit à Keolis et s'est dit prêt à réclamer les pénalités prévues au contrat si les problématiques ne sont pas réglées sans délais : « *nous serons intransigeants, et je ne doute pas que notre concessionnaire sera à notre écoute.* »

#### **Une efficience du réseau visant à investir dans la construction de nouvelles lignes**

Damien Castelain a rappelé que « *La MEL dispose d'un réseau étendu, comparable aux autres métropoles, mais nous nous distinguons par un nombre de voyageurs par kilomètre faible. Notre responsabilité, c'est d'offrir un service de très bonne qualité et de répondre au besoin du plus grand nombre : c'est l'efficience que nous visons pour capter de nouveaux usagers. Ce n'est certainement pas pour faire des économies comme j'ai pu l'entendre mais pour être à la hauteur de nos ambitions futures si nous voulons réellement créer les lignes de transports que nous n'avons pas construites depuis 20 ans* »

La MEL porte en effet un projet de Schéma Directeur des Infrastructures de transports (SDIT) qui doit définir les lignes de transports lourds à construire d'ici 2035.

#### **Malgré les difficultés, des premiers chiffres de fréquentation encourageants**

Depuis de la mise en place du nouveau réseau, on constate +7% de voyages en plus sur février et mars 2019 ; 5400 utilisateurs du Transport sur réservation (+16% entre février et mars) et une progression des voyages en intégration tarifaire (avec la Région Hauts-de-France) de +22% entre février et mars.

#### **À propos de la MEL**

Au service des 90 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014, est composé de 184 membres élus au suffrage universel direct pour 6 ans.

Retrouvez la MEL sur :



#### **Contact presse**

Emilie Green-Leduc  
Métropole Européenne de Lille  
M [eleduc@lillemetropole.fr](mailto:eleduc@lillemetropole.fr)  
T 03 20 21 26 60